



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural  
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

**DDT de l'Allier**

**Mme Laurence Magnier, Responsable du Centre  
Instructeur**

**51, Boulevard Saint-Exupéry, CS 30110**

**03403 Yzeure Cedex**

Montluçon, le 11/05/2022

Objet : Avis technique du PETR sur le Permis de Construire suivant (parc photovoltaïque)  
PC 003 101 22 M0014, commune de Domérat, lieuxdits 'La Corderie' et 'La Locaterie'  
Affaire suivie par : Mme Brigitte Théallier, DDT de l'Allier, Quai Forey, 03100 Montluçon

Madame,

Vous avez transmis le 22 avril 2022 par mail au PETR une demande d'avis sur le projet cité en objet.  
Le dossier a pu être étudié par nos services, et vous trouverez sous ce pli, les conclusions de l'avis technique associé.

Je vous prie, Madame, de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Comité de suivi du SCoT  
du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Bernard Pozzoli